

> Admission

- > Baccalauréat ou diplôme admis en équivalence via la plateforme [parcoursup](#) puis spécialisation progressive au sein du portail STAPS
- > Accessible en formation initiale
- > Accessible à la formation continue
 - > Contacter le service de la formation continue pour toute information et obtenir les tarifs
 - > fcre@univ-cotedazur.fr
 - > Site Web FC



> Poursuite d'études

- > La poursuite d'études s'effectue en Master STAPS parcours Entraînement et Optimisation de la Performance Sportive (EOPS) partout en France.
- > L'étudiant peut prolonger ses études vers un doctorat
- > Retrouvez les parcours de masters sur le site de l'EUR HEALTHY

> Perspectives d'emploi

Fiche N°RNCP 35946

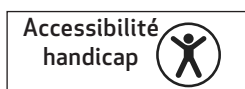
- ✓ Éducateur sportif (bac + 3) : enseignant de tennis, de combat, de natation
- ✓ Analyste sportif (bac + 3) : spécialiste de l'analyse de la performance au moyen des nouvelles technologies
- ✓ Educateur territorial en Activité Physique et Sportive (voie de concours)
- ✓ Conseiller territorial en Activité Physique et Sportive (voie de concours)
- ✓ animateur/conseiller dans les salles privées de remise en forme et d'entretien physique (bac+3)
- ✓ Préparateur physique ou psychologique (bac + 5)
- ✓ Gestionnaire des salles privées de remise en forme et d'entretien physique
- ✓ Chef de projet dans le domaine de la prévention de la santé par l'activité physique

> Taux de réussite, de satisfaction et d'insertion

Les données officielles sur les taux de réussite et de satisfaction sont en cours d'élaboration. Vous pourrez contacter les responsables de formation via leur email ci-dessous pour plus de précisions.

Le taux d'insertion professionnelle est consultable sur le site de l'Observatoire de la Vie Étudiante (OVE)

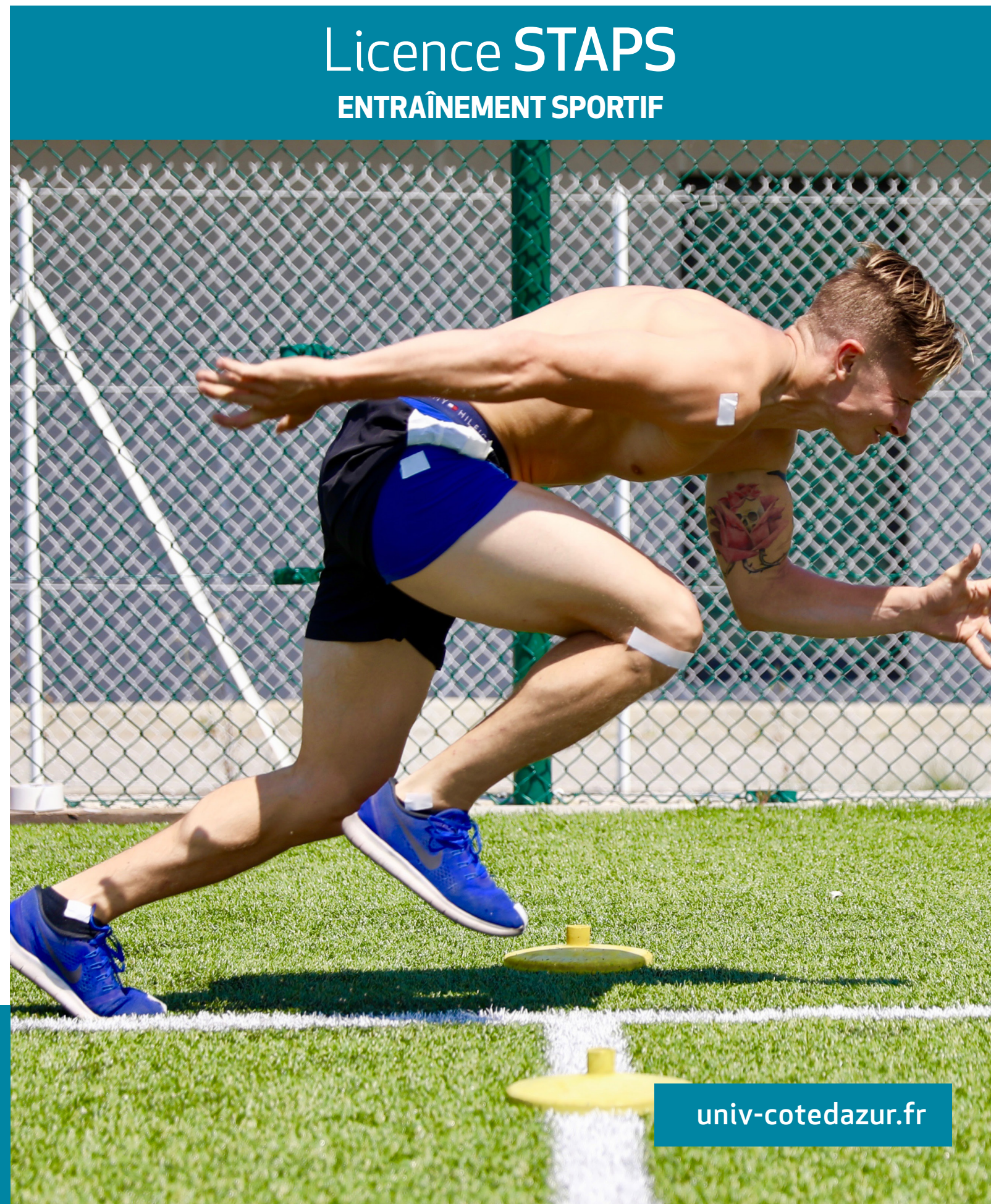
> Accessibilité de la formation



> Plus d'information



MAJ - Juin 2023



Responsables de formation
Pierre CHARLES et Bastien BONTEMPS

Pierre.CHARLES@univ-cotedazur.fr
Bastien.BONTEMPS@univ-cotedazur.fr



Campus STAPS, Sciences du Sport
Service Scolarité

eur-healthy.scolarite-staps@listes.univ-cotedazur.fr
261, boulevard du Mercantour - 06205 Nice

healthy.univ-cotedazur.fr

univ-cotedazur.fr

> Présentation

Objectifs de la formation

- > La Licence STAPS s'adresse aux étudiants possédant un profil polyvalent alliant un bon niveau sportif, une culture scientifique ainsi qu'une forte implication personnelle.
- > L'objectif de la formation est de former des professionnels capables d'animer et d'encadrer en toute sécurité des groupes de pratiquants en activités physiques et sportives.
- > La filière « Entraînement Sportif » s'ouvre à la fois vers le secteur de la haute performance sportive et vers celui de la « mise en forme » de publics variés. Elle vise donc à former d'une part, des professionnels de l'entraînement (préparation physique, psychologique, technologies vidéo informatiques d'analyse de la performance sportive, ...) dans le secteur du sport fédéral de haut niveau, et d'autre part, des spécialistes de l'entretien de la vie physique pour tous publics.
- > A l'issue de la formation l'étudiant sera capable d'évoluer dans le cadre institutionnel relatif aux métiers du sport. Il saura analyser l'activité du/des pratiquant/s en mobilisant les connaissances scientifiques appropriées, concevoir et mettre en oeuvre en toute sécurité un projet d'intervention cohérent vis à vis du public concerné.

Vidéo



> Organisation de la formation

► Licence 1

Semestre 1

5 UE

UE COMPÉTENCES TRANSVERSALES 1
UE SCIENCES DE LA VIE 1 (SAUF POUR L' OPTION SANTÉ)
UE SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES 1
UE PRATIQUE ET ANALYSE DES APSA 1
UE EXPERTISE DANS LES APSA 1

Semestre 2

5 UE

UE COMPÉTENCES TRANSVERSALES 2
UE SCIENCES DE LA VIE 2 (SAUF OPTION SANTÉ)
UE SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES 2
UE PRATIQUE ET ANALYSE DES APSA 2
UE EXPERTISE DANS LES APSA 2

► Licence 2

Semestre 3

5 UE

UE COMPÉTENCES TRANSVERSALES 3
UE FONDAMENTALE 5
UE PRÉPROFESSIONNALISATION 1
UE PRATIQUE ET ANALYSE DES APSA 3
UE EXPERTISE DANS LES APSA 3

Semestre 4

5 UE

UE COMPÉTENCES TRANSVERSALES 4
UE FONDAMENTALE 6
UE PRÉPROFESSIONNALISATION 2
UE PRATIQUE ET ANALYSE DES APSA 4
UE EXPERTISE DANS LES APSA 4

► Licence 3

Semestre 5

5 UE

UE COMPÉTENCES TRANSVERSALES 5
UE SCIENCES ET MÉTHODOLOGIE DE L'ENTRAÎNEMENT 1
UE ANALYSE DU MOUVEMENT SPORTIF
UE PRÉPROFESSIONNALISATION 3
UE INTERVENTION EN APAS 5

Semestre 6

5 UE

UE COMPÉTENCES TRANSVERSALES
UE SCIENCES ET MÉTHODOLOGIE DE L'ENTRAÎNEMENT 2
UE APPLICATIONS TERRAINS EN ENTRAÎNEMENT
UE PRÉPROFESSIONNALISATION 4
UE INTERVENTION EN APAS 6

- > La 1ère année de licence est commune à tous.
- > A partir de la deuxième année l'étudiant choisi sa filière et commence sa spécialisation en ES. Le volume horaire consacré aux enseignements spécifiques à l'entraînement sportif augmente progressivement de la Licence 2 à la Licence 3 et vise à donner les compétences permettant d'encadrer en autonomie, ou sous la responsabilité d'un autre entraîneur, auprès de tout public, des activités physiques ou sportives à un niveau d'initiation, d'entretien ou de loisir et, selon le niveau concerné, différents publics, à des fins d'amélioration de la performance ou de développement personnel dans une des APS suivantes : Athlétisme, Badminton, Basket, Football, Gymnastique, Handball, Natation, Rugby, Tennis, Volley-Ball (sous réserve que ce soit la spécialité choisie pour le stage et la spécialité sportive).
- > Stages de 200h obligatoires :
 - Licence 2 : minimum 50h
 - Licence 3 : 200h
- > Formation dispensée en français
- > Possibilité de valider un ou des blocs de compétences : OUI
- > Modalités de Contrôle des Connaissances



> Les plus de la formation



- + Acquérir un diplôme reconnu dans le domaine de l'entraînement sportif
- + Acquérir des compétences utiles au sein des structures d'entraînement sportif ou de remise en forme
- + Développer sa capacité à faire évoluer ses compétences et son expérience professionnelle grâce à une approche scientifique
- + Développer sa capacité d'adaptation à travers de nombreuses disciplines sportives et problématiques allant au-delà des spécialités respectives

> Compétences acquises

- + Analyser une situation relative aux différentes dimensions de la performance sportive d'une personne ou d'un groupe
- + Élaborer et planifier des programmes, visant la performance d'une personne ou d'un groupe
- + Encadrer de séances collectives d'activité physique et/ou sportive pour tout public
- + Entraîner en vue d'une performance en compétition en mobilisant son expertise dans une ou plusieurs spécialités sportives
- + Concevoir une préparation physique et développer les capacités physiques générales et spécifiques d'une personne ou d'un groupe
- + Encadrer en sécurité en milieu aquatique

DURÉE DE LA FORMATION

1611* heures/3 ans

+ 200 h de stages obligatoires
* hors heures CT

CAPACITÉ D'ACCUEIL

108 étudiants

En licence 3

TARIFS



ÉQUIVALENCE

BAC₊₃